



COMMUNIQUE

DE LA REUNION DES MINISTRES DE FINANCES DE L'UNION AFRICAINE

Addis Abéba, 9 août 2017

1. Nous, Ministres de Finances des Etats membres de l'Union africaine, réunis en session plénière ce jour, mercredi 9 août 2017, à Addis Abéba en Ethiopie en vue d'évaluer l'état de mise en œuvre des décisions des sessions de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de Johannesburg (2015), de Kigali (2016) et d'Addis Abéba (2017) à l'effet d'assurer progressivement une autonomie financière à l'Union.

3. Nous avons rappelé que la Décision prise à Johannesburg en 2015 stipulait que les Etats membres assumeraient la responsabilité de prendre en charge le budget de fonctionnement à 100%, le budget programme à 75% et le soutien au budget des opérations de maintien de la paix à 25%, et renforceraient la supervision budgétaire des fonds de l'Union.

4. Nous avons pris la pleine mesure de l'importance de notre réunion à la lumière des développements de l'économie mondiale et régionale et convenu de l'urgence qu'il y a à accélérer la mise en œuvre des décisions visées plus haut.

5. Nous avons réaffirmé que l'atteinte des cibles financières et le respect des délais fixés par l'Union africaine en 2015 constituaient un impératif stratégique pour l'Afrique. Nous avons entièrement souscrit à la thèse selon laquelle, de la même manière que les Etats membres pris individuellement aspiraient à réduire leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur, notre organisation continentale doit s'inscrire dans la même trajectoire de réduction de sa dépendance.

6. Nous avons échangé et convenu de la manière de mettre en œuvre, de bonne foi, dans les meilleurs délais et avec efficacité, les trois décisions pertinentes en tenant compte de la variété des procédures législatives au niveau national, des contraintes constitutionnelles et des accords commerciaux régionaux et internationaux d'une part, et des différences de structure, de nature et de niveau de développement de nos économies d'autre part ;

7. Nous avons convenu de continuer d'examiner les mécanismes aux fins de consolidation de la gestion financière de l'Union, de la détermination des priorités, des choix

budgétaires, de la division des tâches, de l'obligation redditionnelle, de la transparence et de l'utilisation optimale des fonds. A ce titre, nous conviendrons d'un ensemble de « *règles d'or* » pour orienter le budget de la Commission et de ses organes.

8. Nous avons pris note de l'élargissement du comité F10 au Royaume du Maroc et à la République fédérale du Nigeria suite à la décision prise par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement lors de sa vingt-neuvième session ordinaire tenue le 3 juillet 2017 à Addis Abéba en Ethiopie, ainsi que de la requête présentée par la République du Cameroun de faire partie du F10, désigné en conséquence dans les paragraphes suivants sous l'appellation de F10+

9. A cet effet, nous avons convenu des modalités qui rendront possible notre totale implication, à travers le Comité des 10 (F10+), dans l'ensemble du processus budgétaire de notre Union, tout en tenant compte du rôle des organes délibérants existants ainsi que des fonctions de supervision budgétaire existantes.

10. Nous avons soumis un ensemble de propositions qui devraient servir de cadre à la prochaine révision du barème de contributions en cohérence avec les principes de répartition équitable des charges, la capacité à payer, la solidarité, l'équité, l'appropriation et la durabilité.

11. Nous avons proposé qu'un nouveau régime d'incitations et de sanctions plus contraignant soit adopté par la prochaine session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement en janvier 2018 à l'effet d'encourager les Etats membres à s'acquitter de leurs contributions dans les délais impartis.

12. Nous avons accueilli favorablement la recommandation du F10+ selon laquelle après le financement du budget de l'Union africaine et du Fonds de la paix, tout solde résultant des recettes collectées au titre de la taxe de 0,2% sur les importations éligibles soit retenu par les Etats membres pour le financement de leurs projets de développement.

13. Nous avons exprimé nos sincères remerciements au Comité des 10+ (F10+) et à leurs experts pour le travail accompli jusqu'ici et nous instruisons la Commission, dans le cadre de la réforme institutionnelle en cours, de leur faciliter la tâche, notamment en approfondissant et en consolidant le travail en lien avec le budget, la réforme financière et la supervision.

14. Nous félicitons le Haut Représentant de l'UA pour le Financement de l'UA et du Fonds de la paix, Dr. Donald KABERUKA, pour ses efforts inlassables et lui demandons de poursuivre son assistance en faveur des Etats membres et son plaidoyer au niveau continental et mondial pour le Fonds de la Paix et l'ensemble du financement de l'Union. Nous demandons à la Commission de l'Union africaine de mettre à disposition tout le soutien requis à cet effet.

15. Nous proposons que le nombre des membres de F10+ passe de dix à quinze, et demandons à la Commission de l'Union africaine, à travers sa Cellule de mise en œuvre de la Réforme, de donner suite aux présentes conclusions et de soumettre à cet effet un rapport semestriel à la veille de chaque session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine.

16. Nous avons réaffirmé notre engagement à travailler étroitement avec la Commission de l'UA, le Comité des Représentants permanents et le Conseil exécutif dans la mise en œuvre des décisions de la Conférence.

17. Nous sommes déterminés à réaliser des avancées sur cette question et avons décidé de nous retrouver à l'effet d'évaluer les progrès enregistrés à la veille de la session de janvier 2018 de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

18. Nous exprimons notre gratitude à la Commission de l'UA pour toutes les dispositions prises pour le bon déroulement des travaux et au gouvernement de la République fédérale démocratique d'Ethiopie pour son accueil chaleureux et fraternel.

Fait à Addis Abéba le 9 août 2017